



# Union Sections Omnisports de BEZONS

## *Section Subaquatique*

USOB SUBAQUA  
44 Rue Francis de Préssensé  
95870 BEZONS  
Tél : 01 30 76 10 19

### DOSSIER D'INSCRIPTION

Le club de plongée SUBAQUA s'adresse aux adultes de plus de 16 ans afin de les préparer aux diplômes de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

#### ENTRAINEMENT ET COURS THEORIQUES:

Tout au long, de l'année à la piscine municipale de Bezons (sauf fermeture de la piscine)

Le mercredi de **19h45 à 22h00** (accès au bassin impossible après 20h30)

Le samedi de **18h30 à 20h00** (palmage)

Un planning, vous sera communiqué en début de saison afin de déterminer les jours des cours théoriques en fonction de votre niveau.

#### DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION:

- Chèque de cotisation annuelle à l'ordre de « USOB Subaqua » :

230 € pour les adultes.

170 € pour les étudiants fournissant un justificatif.

Réduction de 15€ pour le 2 <sup>ème</sup> membre de la famille.
--

- Certificat médical :

**Pour les débutants et les plongeurs ne passant pas de niveau** : certificat médical joint au dossier d'inscription à faire remplir par votre médecin.

**Pour les passages de niveau 2 et plus ainsi que les moniteurs** : certificat médical joint au dossier d'inscription à faire remplir par un médecin spécialiste en médecine du sport ou par un médecin fédéral FFESSM.

(Penser à vous faire faire des duplicata car un exemplaire doit rester au club)

- Bulletin d'inscription

- L'autorisation parentale de soins médicaux et d'hospitalisation pour les mineurs uniquement

- Les photocopies de vos diplômes, s'ils n'ont pas été passés au sein du club.

**TANT QUE VOTRE DOSSIER COMPLET N'A PAS ETE RENDU L'ACCES AU BASSIN VOUS EST STRICTEMENT INTERDIT EN DEHORS D'UN BAPTEME.**

TSVP

### **CONSEILS PRATIQUES:**

- Tous les documents fournis à l'inscription sont conservés au sein du club et restent strictement confidentiels.
- Si vous souhaitez souscrire à une assurance complémentaire, renseignez-vous auprès de Pascal (secrétaire du club).
- Les shorts ou bermudas de bain sont strictement interdits dans la piscine,
- Pour le matériel de plongée à se procurer (palmes, masque, tuba) les moniteurs vous conseilleront lors de votre premier entraînement.
- Pour les femmes : nous rappelons que la pratique de la plongée sous-marine est interdite si vous êtes enceinte car peu d'études existent sur les complications éventuelles sur le fœtus.
- N'oubliez pas de vous faire suivre régulièrement par un dentiste et un ORL.

Tous les membres du bureau du club de plongée USOB SUBAQUA restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sportivement vôtre.

Les Présidents

Sophie RICOU et Christian GRELLET